

110, rue du Manège

Demande de dérogations mineures présentée à la séance ordinaire du lundi 10 août 2026, à 18 h

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

> Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 10 août 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 24 juillet 2026

L'assistante-greffière,

ALICIA POULIN

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

a) qu'une aire de jeu extérieure soit située à 2,50 mètres de la ligne avant du terrain (article 5.3.2);

b) l'installation de filets de protection autour des aires de jeux prévues dans la cour de l'école (article 7.4.4);

c) des filets de protection d'une hauteur de 4 mètres (article 7.4.3);

ne respectant pas le Règlement de zonage numéro 1261-2019.